



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 6 OCTOBRE 2025**

Effectif statutaire : 19

Membres en exercice : 19

PRESENTS : BREHERET Emmanuel, CAMUS Emmanuel, DRANO Rodolphe, DROUIN Véronique, DUPUY-CHANET Marie-Laure, GAUDIN David, GRIMAULT Jean-Louis, LAGLEYZE David, LAPEYRONIE Yann, PETIT Sabrina, RIGAUD Marie-Pierre, ROSEAU Sylvie, SAULGRAIN Henri, STROESSER Delphine, WARY Grégory

EXCUSES : AUDARD Virginie donne pouvoir à LAGLEYZE David, GESTRAUD Samuel donne pouvoir à SAULGRAIN Henri

ABSENTS : AUGEREAU Line, JONET Nathalie

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : *Véronique DROUIN*

REFERENCE DE L'ACTE : DCM 2025-76 DU 06-10

ARCHIVAGE : AVENANT A LA CONVENTION DE MUTUALISATION DE SERVICE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que lors de sa dernière séance, il a été validé la signature d'une convention de mutualisation de service avec la CCALS, concernant l'archivage.

Les dates de cette convention étaient du 08/09/2025 au 10/10/2025. Cependant, les travaux d'archivage ne seront pas terminés à cette date. Il convient donc d'établir un avenant jusqu'au 31/10/2025.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'accepter cet avenant jusqu'au 31/10/2025.

Après un vote à main levée et à l'unanimité, le conseil municipal accepte cet avenant jusqu'au 31/10/2025.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Suivent les signatures.

Extrait certifié conforme.

Etriché, le 7 octobre 2025

Secrétaire de Séance

Véronique DROUIN

Le Maire

David LAGLEYZE

